

COMPTE-RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RASPAIL

Mardi 8 novembre 2022 à 18h15

Étaient présents pour les parents : Mmes Tecles Y Soler, Georgenthum et Bidan et M Trinques. Mme Debets excusée

Étaient présents pour les enseignants : Mmes Agovic, Gestel, Gouelo, Demongeot, Marques, Tafial, Caillaud, Médina et Martineau et Messieurs Brohon, Kerboeuf, Ben Fathallah.

Étaient absents et excusés : Mme Onatibia, IEN, et M Carel, représentant la mairie de Rosny/Bois ;

A. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

1. Les élections ont eu lieu vendredi 7 octobre 2022 de 15h à 19h.
2. Taux de participation pour 404 parents inscrits et 179 votants : 44,41 %, donc une participation beaucoup plus importante que les années précédentes.
 - 2021-2022 : 29,26 %
 - 2020-2021 : 27,10 %
 - 2019-2020 : 28,52 %
 - 2018-2019 : 25,88 %
 - 2017-2018 : 30,68 %
 - 2016-2017 : 36,50 %
 - 2015-2016 : 47,12 %
 - 2014-2015 : 46,44 %
 - 2013-2014 : 41 %
3. Une seule liste s'est présentée représentant un collectif de parents indépendants pour 11 sièges à pourvoir. Cette liste présentait 9 candidatures et ces 9 candidats ont été élus dans l'ordre suivant :
 - Mme Debets, Mme Benrahou, Mme Tecles, M Barbereau, M Gbaguidi, , Mme Gbaguidi, Mme Trouchaud, Mme Moullahid et M Trinques.
4. Obligation de faire appel à des parents volontaires afin de pourvoir les 2 postes restés vacants. Huit parents se sont portés volontaires et le tirage au sort qui a eu lieu le jeudi 13 octobre à 16h a donc désigné :
 - Mmes Bidan et Georgenthum.
5. 136 parents ont voté par correspondance soit 74,80 % des votants. A la prochaine rentrée, les élections des représentants des parents d'élèves auront lieu uniquement par correspondance.

B. Rentrée 2022/2023 : effectifs et structure

1. Actuellement, l'école compte 263 élèves (302 élèves l'an dernier) pour 11 classes et un dispositif ULIS et 13 enseignants.
2. Structure de l'école :

Effectif total : 263

N°	Classe	Enseignant	Effectif	Niveaux
1	CP A	Maëva GESTEL	19	CP
2	CP B	Céline CAILLAUD	21	CP
3	CP/CE1	Léa DEMONGEOT	16	CP-CE1
4	CE1 A	Hassiba GOUELO	22	CE1
5	CE1 B	Dominique TAFIAL	21	CE1
6	CE2 A	Sybelle AGOMIC	26	CE2
7	CE2 B	Swann KERBOEUF	28	CE2
8	CM1 A	Mme JEANDOT et M TROCHERIE	25	CM1
9	CM1 B	Walid BEN FATHALLAH	25	CM1
10	CM2 A	Nicolas BROHON	24	CM2
11	CM2 B	Katia MARQUES	24	CM2
12	ULIS-ECOLE	Aurélia MEDINA	12	

3. Nous avons 5 AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) dans les classes
 - Mmes Duval et Mme Benaceur en classe d'ULIS.
 - Mmes Beddour, Ouali et Nait Amer qui accompagnent 9 élèves scolarisés en classes banales (accompagnement de 6 à 15h selon les besoins des élèves).

C. Présentation et approbation du règlement intérieur de l'école

1. Le règlement intérieur est le même que celui de l'an dernier. Il sera collé dans les cahiers de correspondance et sera à signer par les parents et par les élèves.
2. Il n'y a pas de questions sur le règlement intérieur.
3. Le règlement intérieur est approuvé par les membres du conseil d'école à l'unanimité.

D. PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

1. C'est un dispositif permettant aux élèves de continuer à bénéficier d'un enseignement à distance.
2. Extraits du site Eduscol : « À chaque rentrée scolaire, toute école et tout établissement public et privé sous contrat actualise son plan de continuité pédagogique pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves. Ce plan doit pouvoir être activé sans délai à tout moment de l'année selon l'apparition d'une situation obligeant à prendre des mesures collectives ciblées. La continuité pédagogique est destinée à s'assurer que les élèves poursuivent des activités scolaires leur permettant de progresser dans leurs apprentissages. Les activités proposées s'inscrivent naturellement dans le prolongement de ce qui s'est fait en classe auparavant et/ou dans une préparation possible de ce qui sera fait dès le retour à l'école.
3. Le plan de continuité pédagogique est appliqué au regard de décisions prises au niveau national ou local (par exemple, selon le niveau du protocole sanitaire en vigueur ou en raison d'une situation météorologique extrême). »

4. Si ce plan est activé, le travail sera transmis aux familles par l'intermédiaire de l'espace numérique de travail qui va être mis en place par la mairie et qui s'appelle ONE.
5. Concernant la continuité pédagogique pour les élèves des enseignants absents, elle se décline de la façon suivante :
 - Quand un enseignant est absent et non remplacé les élèves sont répartis en fonction du nombre de places disponibles dans les classes. L'enseignant qui accueille l'élève ou la directrice lui donne dès qu'il le peut un travail en autonomie. Il ne peut lui consacrer un temps important car il doit s'occuper des élèves de sa classe, différencier, mettre en place les PPRE, les PAP et les PPS des élèves à besoin particulier, gérer certains élèves au comportement problématique... L'enseignant qui accueille ne peut se substituer à un enseignant remplaçant.
 - Quand il s'agit d'une absence prévue, l'enseignant laisse du travail pour les élèves qui sont répartis.
 - Quand il s'agit d'une absence imprévue, les élèves qui se retrouvent accueillis dans une classe de même niveau que la leur travaillent avec cette classe.
 - Pour les élèves accueillis dans les autres niveaux de classe, l'enseignant ou la directrice donne du travail en autonomie quand cela est possible.

E. PROJETS PEDAGOGIQUES

1. En lien avec les structures de la ville

Niveau	Projet retenu	Projet ou spectacle en attente de validation
CE1	Parcours spectacle	
CE2		Spectacle Crin Blanc Spectacle : A quelles vitesses vivons-nous ?
CP	Découverte cirque Spectacle Crin Blanc	

2. Projet impulsé par l'enseignant dans sa classe
 - Projet jardinage, projet sur la mythologie, différents projets spécifiques selon les classes.
 - Projet de classe transplantée/classe de mer proposée par Mme Tafial. La commission n'ayant pas validé ce projet, la classe n'a pas obtenu la subvention demandée et le projet ne sera donc pas mis en place.
3. La grande lessive
 - Travail réalisé en arts plastiques dans 7 classes de l'école à partir d'un thème « La couleur de mes rêves » et qui s'est concrétisé le 22 octobre par un « étendage » éphémère des productions des élèves.

F. ORGANISATION DE LA SORTIE DES ELEVES A 16h30

1. Portail de la cantine : CM1 et CM2
2. Portail devant : CP, CE1, CE2, ULIS.

3. Objectifs : faciliter la fluidité de la sortie des élèves et éviter l'attroupement devant l'école empêchant les élèves de CP et CE1 de repérer la personne qui vient les chercher.
4. Rappel du règlement départemental des écoles élémentaires et mentionné dans le règlement intérieur de l'école : « Les enseignants accompagnent les élèves à la fin de chaque demi-journée aux portails de l'école à 11h30 et 16h30 après la classe, ou après l'aide pédagogique complémentaire à 12h, 17h30 ou 18h. **Les enseignants ne sont pas tenus de remettre l'enfant à un adulte** et ils ne sont plus responsables des enfants après ces horaires contrairement aux dispositions prises à l'école maternelle. »

G. COMMANDES DES FOURNITURES SCOLAIRES PAR LES ENSEIGNANTS

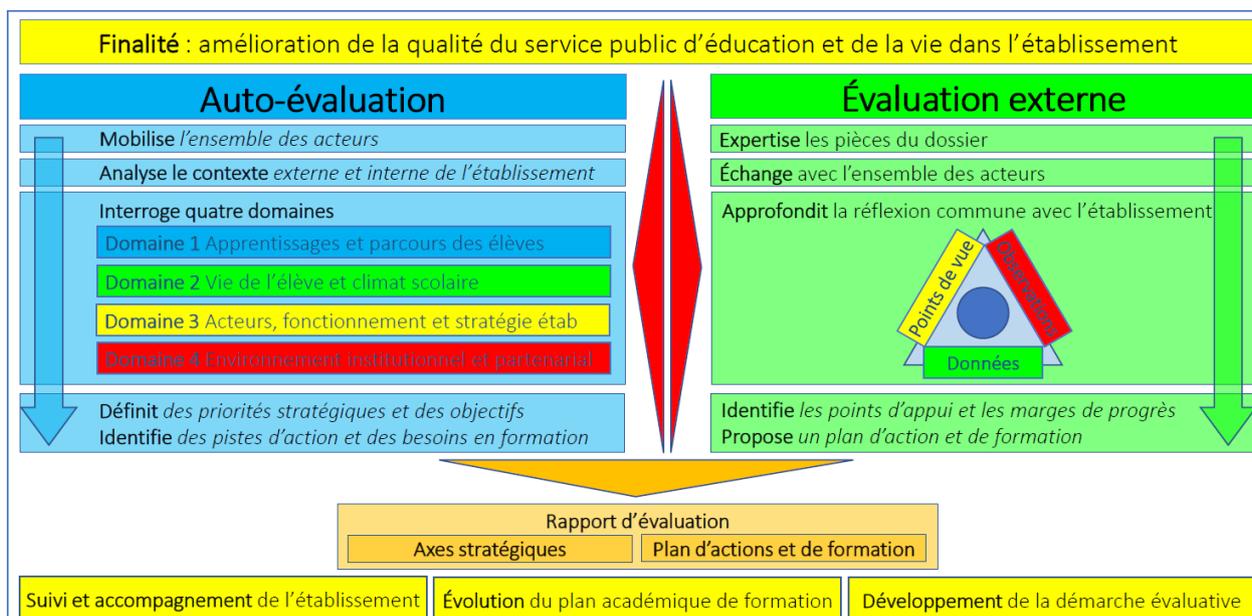
1. Historique :

- Fournisseurs connus très tardivement (par exemple, plus de marché pour les livres scolaires et non scolaires à partir de fin juillet) et nouveaux fournisseurs connus le lundi 10 octobre.
- Marché des fournitures scolaires inadapté ou listant des produits de qualité médiocre (produits manquants : pas de cahier 21x29,7, pas de cahier de liaison, pas de cahier de poésie, pas de scotch, pas de brosse à tableau, etc.)

H. EVALUATION D'ECOLE DU GROUPE SCOLAIRE RASPAIL



1. Processus d'évaluation d'un établissement



Explication du schéma présenté et information concernant la participation volontaire possible de tous les partenaires des deux écoles du groupe scolaire.

I. SECURITE DANS L'ÉCOLE

1. Exercice d'évacuation incendie

- Deux exercices sont à réaliser dans l'année.
- Le premier a eu lieu le 12 septembre 2022 et l'école contenant 259 élèves et 26 adultes a été évacuée en 4'16.
- M Rousseau, responsable sécurité à la mairie de Rosny, a assisté à cet

exercice en tant qu'observateur.

2. PPMS Plan Particulier de Mise en Sécurité

- Il existe deux types de PPMS : un pour les risques naturels et un pour les attentats ou les intrusions.
- Deux exercices sont à réaliser dans l'année. Le premier simulant une intrusion dans l'école aura lieu le lundi 14 novembre matin.
- Installation l'an dernier d'une centrale d'alarme dédiée au déclenchement des exercices PPMS avec des alarmes spécifiques à chaque type d'exercice. Cette centrale est reliée au commissariat de police et à la mairie. Elle est déclenchée à distance par une télécommande (une télécommande pour la directrice de l'école et une télécommande pour la responsable du centre de loisirs) ou avec des déclencheurs manuels situés dans les couloirs et dans le préau de l'école.

3. Présentation de la fiche de consignes pour l'exercice « Intrusion dans l'école ».

FICHE DE	
CONFINEMENT 1	
PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETÉ	
Face aux risques majeurs (P.P.M.S.)	
École : élémentaire d'Application Raspail	Circonscription : Rosny-sous-Bois
Adresse : 27 rue des Tulipiers	93110 Rosny-sous-Bois
Nom du Directeur (trice) : Madame Francine MARTINEAU	
N° tél : 01.45.28.03.02 N° fax : 01.48.94.91.43 Mail : ce.0930396a@ac-creteil.fr	
CONSIGNES EXERCICE DE CONFINEMENT	
INTRUSION DANS L'ÉCOLE	
Signal d'alerte officiel Alerte sonore	
Signal d'alerte officieux sonnerie : 3 coups longs si nécessaire + SMS envoyés sur les téléphones portables du personnel de l'école par le déclencheur de l'alerte	
Comportement des enseignants :	
<ul style="list-style-type: none">- consigne donnée aux élèves : basculer les tables face aux portes et s'allonger derrière le plus silencieusement possible- verrouiller la(les) porte(s) d'entrée de la classe- bloquer la porte avec un meuble si possible et notamment les portes de communication entre deux classes,- éteindre la lumière et le TNI, fermer les rideaux	
Les élèves et les enseignants restent allongés silencieusement en attendant la fin de l'alerte	
Signal de fin d'alerte La directrice, un personnel de service, un personnel de secours ou de la police déclenche le signal indiquant que l'alerte est finie = 5 sonneries	

QUESTIONS POSEES PAR LES PARENTS D'ELEVES

Monsieur Carel étant absent, les réponses ont été apportées par Mme Martineau à partir des informations en sa possession.

J. TRAVAUX REALISES PENDANT L'ÉTÉ ET A VENIR SUR L'ECOLE

1. Cet été, la toiture des deux bâtiments a été vérifiée et toutes les tuiles endommagées ont été remplacées. De plus, toutes les gouttières et leurs descentes ont été changées. A cette occasion, plus d'une dizaine de nids de guêpes ont été découverts sous la toiture et ont été exterminés par une entreprise spécialisée. Malheureusement, ce nettoyage ne garantit pas que les insectes ne re- viennent pas au printemps.
2. Toutes les fenêtres « simple vitrage » vont être remplacées par des fenêtres en double vitrage au cours de l'année scolaire 2022-2023

K. AUDIT ACOUSTIQUE DANS LA SALLE DE RESTAURATION SCOLAIRE

1. Pas de réponse

L. NETTOYAGE DES SANITAIRES : quand et qui vérifie ?

1. Le personnel de service de l'école nettoie les sanitaires tous les jours à 6h30, à 10h30, à 13h45 et à 15h30. L'entreprise privée assure un dernier nettoyage à 17h.
2. Des affiches ont été apposées dans les toilettes pour sensibiliser les élèves au problème de propreté et d'hygiène et aux « bons gestes » à adopter : se laver les mains, s'asseoir sur les lunettes pour les garçons plutôt que de viser à côté, tirer la chasse d'eau, se laver les mains.

M. DEPLOIEMENT D'UN ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL

1. La mairie de Rosny/Bois a entrepris un effort financier pour déployer un ENT Espace Numérique de Travail sur toutes les écoles élémentaires de la ville. Cette expérimentation va durer pendant 3 ans et devrait être renouvelée si elle s'avère positive.
2. La mairie a également financé une formation de 3 heures pour tous les enseignants et de 6 heures pour les directeurs d'école.
3. Les parents s'interrogent sur les compétences à développer en lien avec les outils informatiques. Voici ce qui est demandé dans les Programmes Officiels de l'Education Nationale au cycle 3 :

Repérer et comprendre la communication et la gestion de l'information	
<ul style="list-style-type: none">- Environnement numérique de travail.- Le stockage des données, notions d'algorithmes, les objets programmables.- Usage des moyens numériques dans un réseau.- Usage de logiciels usuels.	Les élèves apprennent à connaître l'organisation d'un environnement numérique. Ils décrivent un système technique par ses composants et leurs relations. Les élèves découvrent l'algorithme en utilisant des logiciels d'applications visuelles et ludiques. Ils exploitent les moyens informatiques en pratiquant le travail collaboratif. Ils sont sensibilisés à la relation entre les usages d'outils numériques, leur consommation énergétique et les dangers pour la santé de leur usage intensif. Les élèves maîtrisent le fonctionnement de logiciels usuels et s'approprient leur fonctionnement.

Écrire à la main de manière fluide et efficace
Maîtriser les bases de l'écriture au clavier

Compétences et connaissances associées

- Automatiser les gestes de l'écriture cursive par un entraînement régulier.
- Développer la rapidité et l'efficacité de la copie en respectant la mise en page d'écrits variés.
- Utiliser méthodiquement le clavier et le traitement de texte.
- Maîtriser les bases de l'écriture au clavier.

Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève

- Activités guidées d'entraînement au geste d'écriture pour les élèves qui en ont besoin.
- Entraînement à la copie et à la mise en page de textes : poèmes et chansons à mémoriser, synthèses et résumés, outils de référence de la classe (tableau, textes informatifs, message aux parents, écriture personnelle de textes, schémas, etc.).
- Copie différée, copie active, copie au verso, copie retournée, etc.
- En lien avec l'orthographe et le vocabulaire, explicitation des stratégies de mémorisation de mots par la copie.
- Activités d'entraînement à l'écriture sur le clavier.
- Copie, transcription et mise en page de textes sur l'ordinateur.

Monsieur Carel, absent et excusé à ce premier conseil d'école, a envoyé par la suite des éléments de réponse que vous retrouverez ci-dessous.

- **Classe de mer** : le dossier a reçu un avis négatif de la part de la commission au motif qu'il ne respectait pas le critère de départ de 2 classes issues de la même école, d'une part. Et d'autre part, les modalités de financement « école » n'incluaient pas une participation de la coopérative scolaire ou le produit de la vente de gâteaux... J'ai saisi ce jour ma collègue adjointe au Maire en charge de l'éducation pour plaider la cause de l'école via une demande de réécriture du projet et de reconsidération de celui-ci.

Pour information, la commission a réexaminé le projet de classe transplantée et a accordé une subvention de 6.868,80 € pour le projet : « Classe découverte à Palais sur Mer ».

- **Commandes des fournitures scolaires par les enseignants** : cette années plusieurs marchés ont dû être renouvelés : jeux et jouets ; fournitures scolaires et travaux manuels - manuels scolaires. En raison d'un manque de personnel au sein des services de la vie éducative et des marchés publics, ces marchés ont dû être rédigés dans l'urgence et en fonction des moyens humains disponibles. Leur démarrage a pu sembler un peu chaotique tant par les difficultés liées au process de commande, que par la carence de certains produits nécessaires à l'équipe pédagogique. A ce jour, les commandes peuvent être effectuées pour les 3 marchés susmentionnés. Afin de répondre aux demandes qui nous ont été relayées, et dans l'optique de relancer des marchés plus performants l'année prochaine, nous souhaiterions proposer des groupes de travail Ville - Education nationale afin de travailler conjointement aux prochains cahiers des charges. Il sera alors plus aisé de recenser vos besoins et d'y répondre de manière plus qualitative. A NOTER que les budgets versés pour les commandes en ce début d'année scolaire sont proratisés pour correspondre à vos dépenses prévues entre septembre et décembre 2022. Vous recevrez une enveloppe supplémentaire pour l'année civile 2023.

- **Travaux réalisés pendant l'été et à venir sur l'école** : en complément du changement complet des gouttières et des cheneaux à l'été 2022, des travaux de remplacement des fenêtres doivent avoir lieu durant l'année scolaire. Des demandes de crédits supplémentaires ont été faites pour répondre aux nombreuses demandes d'interventions pour des remises en peinture, traitement des faux plafonds etc. Arbitrages budgétaires en cours
- **Audit acoustique de la cantine** : Une enveloppe a été demandée pour mener une étude acoustique avec un bureau d'étude, à la demande de Mme AWAD. Arbitrages budgétaires en cours
- **Nettoyage des sanitaires : quand et qui vérifie ?** Les sanitaires sont entretenus plusieurs fois par jour par les agents de la Ville sur le temps scolaire (*3 agents déployés sur le site*). Leur travail s'effectue sous le contrôle de Mme BERNARD, gestionnaire du groupe scolaire. Une dame de service surveille les sanitaires à l'heure des récréations. Les garçons sont invités à faire pipi dans les urinoirs. Deux panneaux, de mode d'emploi de la pause pipi, ont été installés pour rappeler la bonne marche à suivre. Si des difficultés particulières sont constatées, merci de les faire remonter pour que des solutions soient trouvées.
- **Déploiement d'un espace numérique de travail** : les enseignants sont en cours de formation sur l'ENT. Le déploiement débutera à l'issue de cette formation au retour des vacances de la Toussaint. En complément : dans les prochaines semaines, toutes les écoles élémentaires auront accès à l'application ONE. Il s'agit d'un environnement numérique de travail où les enseignants peuvent partager des supports pédagogiques ou créer du travail collaboratif avec les enfants ou encore partager un blog de classe. Les parents et enfants peuvent se connecter depuis leur domicile à cet environnement.
- Dans les prochaines semaines, toutes les écoles recevront un « **banc de l'amitié** » pour leur cour de récréation. Il s'agit d'un banc où un enfant qui en ressent le besoin peut s'asseoir pour solliciter la bienveillance de ses camarades qui viendront alors lui parler.
- L'année 2021-2022, nous avons installé dans toutes les écoles un système **PPMS** (alarme reliée à la police) qui remplace les cornes de brume pour renforcer la sécurité des enfants. Nous avons aussi installé dans toutes les écoles des **sondes Co2** dans toutes les classes qui sonnent lorsque la saturation en Co2 est trop élevée et qu'il faut aérer les locaux pour éviter les transmissions de maladies. Ces sondes permettent aussi de contrôler à distance les températures dans les classes. Deux interventions ont eu lieu lundi 14 et mardi 15 novembre pour remonter le **chauffage dans les classes et les couloirs** à un niveau acceptable.